



Donation partage usufruit

Par MB13600

Quel est l'avantage financier de faire une donation partage de son vivant plutôt qu'au décès de la personne

Sur quelle base de calcul la soultte entre enfant, entre là patrimoine total ou sur le patrimoine diminué de la valeur de l'usufruit conserver par le donateur

Merci

Par Rambotte

Vous pouvez poser votre nouvelle question dans l'ancienne discussion, plutôt que de créer une nouvelle discussion.

<https://www.forum-juridique.net/famille/succession/notaire/donation-partage-usufruit-t45882.html>

Il ne faut pas utiliser le bouton "Poser une question", qui crée une nouvelle discussion, mais "Répondre".

Vous pourrez après supprimer la présente discussion (lien "Supprimer")